



Novembre - Décembre 2018
Numéro 2



La liberté guidant le peuple

Le Lien Constituant

Edito

« ... La crise de la représentation politique, l'atomisation des mouvements sociaux, la citadellisation des bourgeoisies, le marronnage des classes populaires et la communautarisation sont autant de signes de l'épuisement d'un modèle qui ne fait plus société... » - Christophe Guilluy, « No Society », Flammarion Octobre 2018

Faisant référence à Margaret Thatcher qui nia, lors d'une interview organisée en octobre 1987 par le magazine britannique *Woman's Own*, la réalité de ce qui fait société - *There is no society* -, Guilluy dévoile comment s'est formée depuis plus de trente ans la rupture du lien y compris conflictuel entre les classes supérieures et les classes populaires.

Rupture qui, selon lui, nous fait basculer dans ce qu'il appelle l'*a-société* ou « société relative »: conséquence directe de l'abandon, par les premiers de cordées, de la notion même de bien commun.

La dislocation en cours des Etats-nations portée par la création d'entités supranationales crée un contexte favorable à la vague populiste qui traverse, aujourd'hui, le monde occidental.

Après la Hongrie, les Pays-Bas, l'Italie, l'Autriche, ou plus loin de nous les États-Unis et le Brésil, la poussée du parti *Alternative für Deutschland* déstabilise les institutions démocratiques allemandes.

En réalité, il s'agit, dans la plupart de ces pays, y compris en France, d'un pseudo affrontement entre deux idéologies à la fois compatibles et mortifères: le **néolibéralisme** qui prône la métaphysique du progrès ainsi que la primauté de l'individu et l'**hystérie communautaire** qui pose le repli identitaire comme idéal de société: deux idéologies d'une même politique, **celle de l'exclusion**.

Les événements de Novembre

Les gilets jaunes, la récente mise en examen d'une icône du capitalisme au Japon, le recul du président au sujet de sa présence au congrès des maires de France (pour ne citer que ceux là) -, ne sont que les symptômes visibles d'une crise profonde qui ébranle, aujourd'hui, l'édifice social de la Nation.

La ringardisation de l'Etat-providence pour la course irraisonnée au progrès, la folie de la *mégapolisation* et l'abandon de la France périphérique, le choix d'une souveraineté européenne au détriment de la souveraineté nationale sont les raisons premières de la révolte des *sans dents*.



Nous, citoyens, exigeons la
démocratie !

DANS CE NUMÉRO

Edito.....	1
Les maires de France: entre résignation et incertitude	2
Les collectivités territoriales tentent d'entrer en résistance	2
Sondage vs Scrutin.....	3
Nous citoyens exigeons la Démocratie!.....	3
L'abolition du monopole de la Sécurité Sociale	4
Remerciements.....	5
Coup de cœur	5

POINTS DE VUE

- Les événements de Novembre
- La disparition annoncée du triptyque républicain
- La décentralisation centralisée
- Citation
- Les mauvais tours du système électoral
- Un dernier « coup de gueule »
- Les damnés de la Commune



Les maires de France : entre resignation et incertitude



La France des territoires locaux est-elle en crise ? Pourquoi les maires de ces **357 communes** expriment-ils depuis plusieurs mois un sentiment de lassitude vis-à-vis de responsabilités politiques et administratives qu'ils jugent de plus en plus difficiles à assumer ? Les raisons sont multiples et profondes. Surtout elles ne sont pas nouvelles. En mars 2014, 40 % des maires avaient été renouvelés aux élections municipales. **En octobre 2018**, la part élevée d'élus indiquant

ne pas vouloir se représenter laisse augurer un plus fort renouvellement en 2020. Les raisons de cette tendance sont multiples mais ont en commun une forme de résignation des maires contenue par un sens du devoir et un esprit républicain du quotidien.

Mais la contestation assumée et relayée par les associations d'élus locaux face au malaise dans leurs relations vis-à-vis de l'État central et aux effets liés à l'application de certaines réformes (loi NOTRe, suppression de la taxe d'habitation) ouvre une période de forte incertitude.

Pour en savoir plus: www.sciencespo.fr/cevipof/fr/content/les-maires-de-France

La disparition annoncée du triptyque républicain « Commune - Département - Nation » au profit d'un triptyque européen « Intercommunalité - Région - Europe » n'est-elle pas le prémisses d'une organisation future de la société fondée sur un troisième triptyque d'essence anglosaxonne, à savoir « Communauté - Suprastructure - Entreprise transnationale »?

La décentralisation s'est toujours faite, en France, de manière **centralisée**

Il suffit, à ce sujet, de reprendre les 12 lois publiées de 1982 à 2015.

Il n'y pas de raison pour que la *recentralisation* que craignent les édiles ne se fasse pas, aujourd'hui, de la même façon.

Celle-ci change, toutefois, de cap.

En effet, il ne s'agit plus de refonder l'organisation décentralisée de la République (cf. la loi constitutionnelle de 2003, basée sur le principe de subsidiarité), mais bien de préparer la Nation à intégrer une souveraineté supranationale.

L'édifice social s'écroule par la base mais les sommets demeurent intacts.

Jean-Charles (1922-2003) Humoriste

Les collectivités locales tentent d'entrer en résistance.

Le 23 septembre dernier, l'AMF, l'ADF et Régions de France créaient ensemble l'association Territoires unis.

« Ne nous y trompons pas : nous sommes bien à un meeting politique ! Et nous sommes des militants. Des militants des libertés locales, des militants de la démocratie ! ».

Le patron de Régions de France, Hervé Morin, a assumé hier (le 23/09/2018) le caractère « *profondément politique* » du rassemblement de Marseille, réunissant les trois associations nationales représentatives des élus, l'AMF, l'ADF et Régions de France.

« *Politique, mais pas partisan* », ont répété plusieurs orateurs : il s'agit même d'un véritable « *exploit* » du gouvernement, a souligné le socialiste André Violat, président du département de l'Aude, que d'avoir amené les élus de gauche et de droite à se réunir sur une même tribune, « *main dans la main* »...

... « **Respecter les élus** »

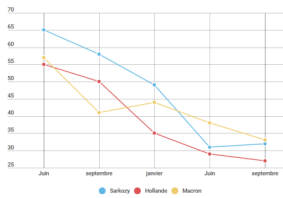
Au cours de deux tables rondes pendant lesquelles se sont notamment exprimés, au nom des maires, André Laignel et Agnès Le Brun, de nombreux exemples ont été donnés d'une forme « *de mépris* », voire « *de morgue* » de l'État vis-à-vis des collectivités.

Tous les élus présents ont dit leurs craintes d'une « *recentralisation* » qui ne dit pas son nom, ...

Pour lire la suite: <http://www.maire-info.com/collectivites-locales/amf-adf-et-regions-de-france-creent-ensemble-lassociation-territoires-unis-article-22255>



Sondage vs scrutin



Selon le baromètre OpinionWay, la cote de confiance d'Emmanuel Macron reste inchangée en novembre à 29% d'opinions favorables alors que celle du Premier ministre Edouard Philippe perd deux points à 30%,

Un sondage Ifop publié dans Le JDD relève un recul de quatre points d'Emmanuel Macron en novembre à 25% d'opinions positives et une chute de sept points d'Edouard Philippe à 34%.

Pour autant, les cotes de confiance des trois derniers présidents de la République ont suivi la même trajectoire entre leur élection et leur première vraie rentrée politique, 15 mois après.

Nicolas Sarkozy et François Hollande ne se sont jamais remis de ces chutes brutales.

Pour en savoir plus: <https://fr.statista.com/infographie/13561/cote-confiance-popularite-presidents-francais/>

Les mauvais tours du système électoral

Le mode de scrutin, mécanisme permettant de traduire le vote populaire en représentants à un parlement, à une assemblée nationale ou encore à un conseil municipal, n'est pas un instrument neutre.

Les éléments techniques qui le composent ainsi que les modalités de sa mise en œuvre (et les conséquences qui en résultent) sont la traduction de choix politiques qui exercent une influence sur le développement des partis politiques, sur la manière de voter voire même sur la participation électorale.

Pour faire simple, il existe deux grandes familles de mode de scrutin: la famille proportionnelle et la famille majoritaire, chacune se divisant, naturellement, en plusieurs catégories.

En France, l'élection présidentielle est basée sur un suffrage universel direct au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Ce mode de scrutin, contrairement au mode de scrutin proportionnel (utilisé dans la plupart des pays européens) ne permet peut-être pas une représentation conforme aux votes des citoyens (*ce qui soit dit en passant est un euphémisme*) mais comporte un risque moindre d'instabilité gouvernementale (*syndrome de la Troisième République*).

Cinquante six ans après l'adoption par les Français (par référendum) de ce mode de scrutin, les institutions de la V^{ème} République ont fait preuve incontestablement d'une réelle stabilité politique.

Mais pour autant font-elles montre d'une stabilité sociale?

Les gilets jaunes, aujourd'hui, comme hier les bonnets rouges et demain les blouses blanches, en sont la triste réponse.

En réalité, les scrutins majoritaires s'inscrivent dans une logique d'affrontement doublée d'une vision courttermiste des politiques publiques à mener.

Alors que les scrutins proportionnels favorisent des logiques de coopération permettant de poser une vision à long terme de ces dites politiques.

Cela étant, il ne s'agit pas d'opposer ces deux modes de scrutin. Aucun n'est parfait, et ne peut convenir à toutes les sociétés.

Par contre, il est normal dans une démocratie de s'interroger sur les effets positifs et négatifs de l'instrument qui permet à la population d'exercer son choix. Et ce choix n'appartient pas aux hommes et aux femmes politiques, mais au peuple souverain.

C'est pourquoi, il est important que nos concitoyens se réapproprient ce mécanisme qui conditionne leur quotidien. Il est urgent, pour eux, de repenser, cet instrument afin d'exercer pleinement leur souveraineté.

Il est, tout simplement, nécessaire et urgent d'élire une Assemblée Constituante.



Nous, citoyens, exigeons la démocratie !

Trois mois après son lancement, la pétition « **Nous citoyens, exigeons la démocratie!** » recueille quelque 1340 signatures.

N'hésitez pas à relayer auprès de vos connaissances la nécessité de cette exigence.

<https://www.change.org/p/constituante2018-yahoo-com-nous-citoyens-exigeons-la-democratie?>



L'abolition du monopole de la Sécurité sociale reconnu par la Cour de Justice de l'Union européenne dans son arrêt du 3 octobre 2013 concernant les pratiques déloyales de concurrence en matière d'assurance sociale.



CAPITALISATION DES RETRAITES A POINTS OU PAR REPARTITION ?

La retraite par capitalisation ou à points, c'est soumettre les cotisations des salariés à la merci des spéculations fluctuantes des corbeilles boursières. C'est-à-dire le contraire d'une stabilité sociale, le meilleur moyen de faire éclater les Etats.

C'est la volonté des marchés financiers clairement exprimés dans la directive 2005/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2005, relative aux pratiques commerciales déloyales des entreprises vis-à-vis des consommateurs dans le marché intérieur et modifiant la directive 84/450/CEE du Conseil et les directives 97/7/CE, 98/27/CE et 2002/65/CE du Parlement européen et du Conseil et règlement (CE) 2006/2004 du Parlement européen et du Conseil (« directive sur les pratiques commerciales déloyales »)

La Retraite par répartition est une pyramide sociale juste qui a fait ses preuves depuis plus de 70 ans.

Certes, elle impose aux gouvernements, pour ne pas augmenter les cotisations, ou diminuer les montants des pensions ni rallonger l'âge des départs en retraite, de veiller à ce que le nombre des entrants soit toujours plus important, pour pérenniser ce miracle social, que le nombre de sortants. Comment ?

Surement pas comme l'Allemagne en investissant dans une immigration massive dont les trois quarts, loin de cotiser, deviennent des assistés sociaux ; mais en investissant MASSIVEMENT DANS LA NATALITE NATURELLE DE NOTRE PROPRE POPULATION.

Les moyens financiers doivent être à la mesure de la tâche. Comment ?

Un emprunt d'Etat où chaque Français sera appelé à apporter sa contribution d'utilité sociale pour financer un plan conduit par un ministère de famille.

Diverses pistes peuvent être proposées: créons des crèches dans chaque université, chaque usine, chaque bureau et dans chaque quartier, contrôlons mieux les allocations familiales pour qu'elles permettent de financer la famille nombreuse.

Le nombre d'emplois induit en assistants (tes) maternelles imposeront constructions, reconversions et nombreuses créations d'emplois, à condition de rétributions véritablement attractives.

Robert Hadjadj

Montpellier, le 2/11/2018

Un dernier « coup de gueule »

Robert Hadjadj, *président du Mouvement Républicain de Salut Public et président du Cercle de Montpellier*, nous a adressé, juste avant de nous quitter, une dernière recommandation sur un sujet qui lui tenait particulièrement à cœur.

Lorsque l'on connaît le parcours de vie de Robert, on ne peut que comprendre et apprécier cette dernière banderille envers les technocrates de « Bruxelles ».

Pupille de la Nation, il savait mieux que quiconque ce qu'il devait à la République, à l'Etat-Providence.

Ceux qui l'ont côtoyé savent combien il portait haut les idées du CNR et combien était grande sa colère lorsque les politiques s'avisent de les remettre en cause. Certes, il avait les défauts de son engagement, mais tous reconnaissent sa probité.

Salut Robert.

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1555>



Remerciements



Lorsque nous avons diffusé le 1^{er} bulletin « **Le lien Constituant** » nous n'étions pas sûr de l'accueil qui lui serait réservé.

Vos encouragements nous ont rassuré.

Merci à tous ceux et celles qui nous ont apporté leur soutien.

N'hésitez pas à nous proposer des sujets de fond pouvant faire débat au sein de notre association.

Le débat étant la roue motrice de la démocratie, nos points de vue respectifs, même contradictoires, ne peuvent que nous faire progresser.

A ce propos, **Robert Hadjadj** s'était inquiété de la juxtaposition de deux articles, dans le 1^{er} numéro, portant sur l'assemblée de Régions, laissant penser qu'il existait au sein de l'Association pour une Constituante une offensive des « régionalistes décentralisateurs ».

Un entretien téléphonique a permis de dissiper le malentendu. Il s'agissait naturellement d'une maladresse mais en aucun cas d'une direction politique.

Nous sommes indéniablement attaché, au sein de l'association, à la souveraineté nationale et nous réfutons le triptyque européiste que l'on veut nous imposer, à savoir « Intercommunalité - Région - Europe » (cf. page 2 du présent bulletin).

Coup de cœur

Benoit Marouzé, président du Cercle de l'Allier (Bourbon-l'Archambault) nous fait part de son coup de cœur « les Damnés de la Commune ».

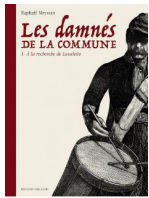
A l'instar de Benoit, n'hésitez pas à nous faire connaître les livres ou BD que vous avez particulièrement appréciés et que vous souhaiteriez partager avec les membres de l'Association.

LES DAMNÉS DE LA COMMUNE

À LA RECHERCHE DE LAVALETTE

Roman graphique de Raphaël Meyssan, 140 pages, 23,95€

Entièrement réalisé avec des gravures tirées de journaux et de livres du XIXe siècle, c'est un bien bel objet que ce roman graphique signé du seul Raphaël Meyssan.



On admirera le talent narratif et les partis pris formels, ainsi que le choix des gravures, admirablement ordonnées pour donner corps au récit de cet album surprenant. Plus éblouissantes les unes que les autres, les planches alternent moments empreints de douceur, tumultes révolutionnaires, nuances de gris, bordeaux et clichés sépias.

Une intrigue divisée en chapitres courts invite le lecteur à suivre l'auteur dans sa quête.

Car il a une marotte, Raphaël : il cherche Lavalette, un voisin ressurgi du passé.

Et la quête au présent se confond bientôt avec celle du peuple de Paris pour sa liberté en 1870-71

Le tome 1 de la trilogie annoncée commence de nos jours, suit les pas de Lavalette et déroule les événements précédant la chute du Second Empire jusqu'aux premières journées révolutionnaires annonciatrices, pour s'achever ce fameux samedi 18 mars 1871 et le début de la Commune de Paris.

La guerre d'Eugénie avec la Prusse et l'assassinat de Victor Noir, la duplicité des républicains modérés dans l'acceptation de la défaite, l'insurrection du 31 octobre 70, le 4 septembre, la Deuxième République, le siège de la capitale par les Prussiens, Gambetta dans son ballon... tous ces grands moments sont savamment articulés et constituent un excellent cours d'histoire.

De magnifiques vues aériennes et des cartes représentant le Paris de la fin du XIXe siècle complètent le tableau.

L'univers du Paris de cette époque comme si vous y étiez, au son des « *Vive la Commune !* ».

En ces temps difficiles où notre République chérie se teinte de plus en plus de bonapartisme et d'antiparlementarisme, il est pour le moins salutaire de tomber sur un si bel hommage aux Communards et à la révolution, à ces hommes et à ces femmes qui se sont battus jusqu'à la mort pour que vive l'idée de la république sociale. Ce roman est une invitation à poursuivre la lutte pour la démocratie et les Droits de l'Homme réalisés.

Vivement le tome 2 !

Benoit Mazouré